



AUTOPARTAGE EN ZONE RURALE DROMOLIB, AGENCE DE MOBILITÉ EN DRÔME

Dans les territoires ruraux, la voiture est un mode de déplacement compétitif. L'autopartage est donc une piste intéressante pour optimiser l'utilisation des véhicules et réduire l'impact sur l'espace public. L'agence de mobilité en Drôme, Dromolib, accompagne deux collectivités dans la mise en place d'une offre d'autopartage en zone rurale.



CONTEXTE

> Le territoire

Biovallée est un territoire rural de 56 000 habitants du département de la Drôme (26). Située dans le sud de la région Auvergne-Rhône-Alpes, elle couvre le bassin versant de la rivière Drôme qui relie, sur une centaine de kilomètres, une vallée riche en entreprises et en capacité d'investissement, ouverte sur l'agglomération de Valence et le bassin du Rhône, et une montagne riche en biodiversité (un tiers du territoire est reconnu d'intérêt écologique), en agriculture biologique, en qualité paysagère et en fort potentiel de tourisme vert.

Sur le plan de la mobilité, le contexte de diminution voire de disparition de services publics, d'éloignement voire d'enclavement de certaines populations plus éloignées géographiquement des bourgs, pose la question de la mobilité et de l'accès aux services. A cela, s'ajoute la baisse de l'exploitation par la SNCF de la voie Valence / Gap, avec la suppression de certains trains et arrêts, et son remplacement par des cars. Par ailleurs, l'augmentation de la population amène à repenser globalement l'organisation de transports moins polluants et plus collectifs.

PRÉSENTATION DE L'EXPÉRIENCE

> Contexte et objectifs

Dans le cadre du programme lauréat Territoire d'innovation - Biovallée de la Caisse de Dépôt et Consignation, une des opérations consiste à amorcer une solution d'autopartage. Il s'agit d'accroître l'offre de mobilité en proposant un mode de transport flexible, accessible à tous et en complémentarité des transports collectifs existants. Cette offre s'adresse aux habitants, entreprises, collectivités, associations, touristes et visiteurs. Un autre axe de l'opération permet aussi d'accompagner les projets d'autopartage entre particuliers.

> L'action menée

L'agence de mobilité Dromolib a réalisé en 2019 une étude de faisabilité (financière et technique) pour la mise en place d'un service d'autopartage en libre-service sur le territoire Biovallée. Cette étude fait suite au lancement des réflexions sur l'autopartage entre l'ADEME et les communautés de communes du Val de Drôme et du Crestois Pays de Saillans, dès 2018.

LE PROJET EN BREF

Année de création de la solution : juin 2020

Niveau de maturité : En cours

Coûts de la solution : 130 000 € TTC par station libre service sur 4 ans incluant les voitures et l'installation des bornes de recharge

Temps nécessaire au déploiement de la solution : 4 ans

L'étude réalisée par Dromolib a permis de confirmer le besoin de compléter l'offre de transport sur le territoire pour apporter des réponses concrètes aux habitants et aux entreprises. Elle s'est poursuivie en 2020 et a structuré le lancement d'un service d'autopartage.

Une phase d'amorçage de deux stations d'autopartage composées de deux véhicules chacune est en cours de préparation depuis juin 2020 et devrait être lancée à l'automne 2021 sur l'intercommunalité du Val de Drôme en Biovallée (CCVD) et sur le territoire de la Communauté de communes du Crestois Pays de Saillans (3CPS). L'ambition est de rendre le service autonome en maîtrisant les coûts de fonctionnement. Cela passera par l'implication des usagers pour diluer les charges sur un parc étendu de véhicule

BILAN

> Les résultats

L'ambition est de travailler sur une préfiguration de SCIC en s'appuyant sur les stations d'amorçage. L'enjeu est d'amorcer une solution d'autopartage en territoire rural et de co-construire avec les différentes parties prenantes.

> Les perspectives

En cohérence avec le projet de territoire, les perspectives sont de déployer une centaine de véhicules d'ici 2040 et créer un réseau un modèle autonome impliquant les usagers qui seraient sociétaires en investissant en commun.

Les acteurs impliqués :

- L'association Dromolib
- La Caisse des Dépôts et Consignations
- L'association Biovallée
- La Communauté de communes du Val de Drôme
- La Communauté de communes du Crestois Pays de Saillans
- Les usagers
- Les entreprises

Contact :

Morgane REGNIER, directrice
DROMOLIB, Écomobilité en Drôme
Tél. : 06.10.20.06.57

